



Projet personnalisé de scolarisation Document de mise en œuvre – École élémentaire

En application de l'arrêté du 6 février 2015 relatif au PPS

Vu la circulaire

Renseignements administratifs

Nom :

Prénom :

Établissement scolaire :

Établissement ou service médico-social :

Scolarisation actuelle :

Cycle 2

Cycle3

Emploi du temps de l'élève, prenant en compte les éléments du projet personnalisé de scolarisation :

- Articulation entre les temps d'enseignement, les temps périscolaires et les interventions psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales (cf. PPS point 2)
- Répartition entre les différents lieux (établissement scolaire ordinaire, établissement et service médico-sociaux, domicile) ; hachurer ou griser les horaires de présence de l'AVS, le cas échéant

Semaine	Matin	Déjeuner	Après-midi	périscolaire
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				

Prescriptions de la CDAPH :

1. Aide humaine à la scolarisation (cf. PPS point 3 : réponse aux besoins) :

• **AVS** (en cohérence avec la notification)

☐ AVS-I avec quotité horaire/temps effectif de scolarisation en milieu ordinaire : Nombre d'heures :
[] heures.

ou % du temps de scolarisation en milieu ordinaire : [] %

☐ AVS-M

Préciser la déclinaison des activités principales indiquées sur la notification

1. Accompagnement des jeunes dans les actes de la vie quotidienne (menu déroulant)

1.1 Assurer les conditions de sécurité et de confort

- ☐ Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé
- ☐ S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies

1.2 Aider aux actes essentiels de la vie

- ☐ Aider à l'habillage et au déshabillage
- ☐ Aider à la toilette et aux soins d'hygiène de façon générale
- ☐ Aider à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation
- ☐ et à l'élimination

1.3 Favoriser la mobilité

- ☐ Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés
- ☐ Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune (vers ses différents lieux de vie considérés, le cas échéant dans les transports utilisés) ainsi que les transferts

2. Accompagnement des jeunes dans l'accès aux activités d'apprentissage

- ☐ Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences
- ☐ Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités d'apprentissage, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps
- ☐ Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer
- ☐ Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés
- ☐ Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec le professionnel et/ou le jeune adulte majeur par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune
- ☐ Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par le professionnel
- ☐ Assister le jeune dans l'activité d'écriture, la prise de notes
- ☐ Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque la présence d'une tierce personne est requise

3. Accompagnement des jeunes dans les activités de la vie sociale et relationnelle

- ☐ Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et de
- ☐ Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement
- ☐ Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit
- ☐ Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés

2. Mise en œuvre des priorités et objectifs (cf. PPS point 2)

3. Utilisation de l'informatique (cocher la case si nécessaire) :

Ordinateur et Tablette	☐
Clef USB	☐
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions	☐
Logiciels ou applications spécifiques	☐

4. Mise en œuvre des préconisations (cf. PPS point 5)

Voici une liste de points de difficultés possibles qui peuvent guider vos observations et nécessiter des aménagements et adaptations pédagogiques :

Orientation

Dans le temps
Dans l'espace
Par rapport à soi, aux autres, aux objets

Attention

Maintien de l'attention
Partage de l'attention (ex. : écrire et écouter en même temps)

Mémoire

A court terme
A moyen terme
Se remémorer

Motricité

Déplacements intérieur/extérieur
Lenteur psychomotrice
Agitation psychomotrice
Coordination (manuelle, oculo-manuelle)
Contractions/mouvements involontaires Douleurs

Vision

Perception visuelle
Discrimination visuelle
Poursuite oculaire (suivre avec les yeux)
Champ visuel
Vision des couleurs

Cognition

Structuration de la pensée
Abstraction
Copie/imitation
Organisation et planification
Gestion du temps
Flexibilité cognitive
Résolution de problèmes

Fonctions du langage

Expression langage oral (clarté et construction)
Parole (émission, fluidité, rythme, vitesse) Expression
langage écrit
Expression gestuelle
Communication par pictogrammes
Compréhension

Fonctions sémantiques et symboliques Structure grammaticale
 Réception langage oral (troubles auditifs)
 Discrimination auditive
 Réception langage écrit (troubles visuels)
 Discrimination visuelle
 Contact visuel
 Contact physique
 Prise de décisions,
 Gestion de sa sécurité,
 Respect des règles de vie

Relations sociales

En fonction de ces observations, quels sont les aménagements et adaptations pédagogiques de la scolarité que vous avez mis en place :

1. Organisation de l'environnement de l'élève (dans l'école, la classe)

Expliquer les lieux et leur fonctionnement (renouveler si besoin)	☐
Présenter les personnes, leurs fonctions et leur rôle (renouveler si besoin)	☐
Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction des temps d'activités	☐
Énumérer, expliquer, afficher le déroulement de la journée et des activités	☐
Attribuer une place, si besoin isolée, installée le cas échéant à proximité du matériel adapté et des affichages personnalisés	☐
Permettre des temps de pauses	☐
Aménager les lieux pour prévoir un « sas » lorsque la tension est trop vive, éviter une crise et permettre de s'apaiser	☐
Être attentif aux afférences sonores (sensibilité aux bruits)	☐
Veiller à la visibilité et la clarté des écrits et des affichages	☐
Récréation : organiser des activités alternatives	☐
	☐
	☐
	☐

2. Aménagements et adaptations pédagogiques

Gestes professionnels transversaux à adapter en fonction des spécificités de l'élève :

Avoir des attentes accessibles et adaptées à la situation de l'élève (contrat de comportement, durée d'attention, exigence scolaire...)	☐
Aider à se repérer dans le déroulement de la journée, de l'activité, éviter les « surprises »	☐
Accepter que l'élève reste en retrait, observe, agisse par imitation	☐
Mettre en place des activités de repli ou de répit (exemple : sous forme de pochette individuelle)	☐
Accepter les modes d'expression spécifiques de l'élève (mots, gestes,...)	☐
Dédramatiser l'erreur	☐
Proposer des activités qui pourront être achevées avec succès, qui valoriseront l'élève	☐
Privilégier les consignes simples ou décomposer les consignes complexes	☐
Expliciter les informations complexes	☐
Établir un contact visuel ou personnalisé avant de donner une consigne	☐
Mettre en évidence les différentes procédures pour réussir la tâche demandée (savoirs à mobiliser, démarche à effectuer, matériel à utiliser ...)	☐
Se concentrer sur un objectif d'apprentissage et en proposer plusieurs approches	☐
Utiliser, selon les besoins et peut-être en alternance, le canal verbal ou visuel	☐
Maintenir l'attention de l'élève sur l'activité par des sollicitations régulières (attirer son attention sur un élément, lui poser des questions, ...)	☐
Prendre en compte les contraintes et la fatigabilité (lenteur, surcharge, attention, concentration...) en acceptant de différer, segmenter, limiter le travail	☐
Accepter un temps de latence pour avoir une réponse	☐
Mettre en place des modalités de coopération entre élèves	☐

Mettre en place un tutorat par un autre élève	☐
Proposer des outils d'aide (cache, règle ...)	☐
Fournir des moyens mnémotechniques	☐
Élaborer différents outils (tables de calcul, fiches chronologiques, fiches mémoire, cartes heuristiques ...)	☐
Utiliser des codes pour expliciter les consignes (couleurs, pictogrammes, chiffres...)	☐
Alterner/rechercher la consigne la plus adaptée et compréhensible ou en proposer plusieurs (entourer, relier, souligner...)	☐
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines	☐
	☐
	☐
	☐

Gestion du vivre ensemble

Anticiper la gestion des comportements difficiles chroniques	☐
Adopter, au sein de l'équipe pédagogique, une attitude commune dans les modalités de prise en compte des manifestations comportementales afin de permettre à l'élève de construire des repères sociaux stables et structurants	☐
Faire preuve de constance dans les réponses apportées aux comportements	☐
Nommer les émotions ou aider l'élève à exprimer et nommer ses émotions	☐
Présenter la situation aux autres élèves, en leur expliquant que l'élève ne fait pas preuve d'une attitude de rejet à leur égard, mais qu'il s'agit d'une réaction à un trouble particulier	☐
Rechercher avec l'enfant et ses camarades des façons d'entrer en contact	☐
Expliquer / montrer les contacts physiques appropriés, et comment manifester sa sympathie à un adulte ou à un camarade de manière adaptée	☐
	☐
	☐
	☐

Évaluations

Accorder plus de temps selon les exercices demandés	☐
Donner les consignes à l'oral	☐
Diminuer le nombre d'exercices ou de questions	☐
Différencier les supports de l'évaluation de façon à limiter l'écrit (Interrogation orale, QCM, schémas à légender, exercices à trous, à cocher, à relier...)	☐
Différencier les supports de l'évaluation de façon à limiter l'oral (Passage par l'écrit, QCM, schémas à légender, exercices à trous, à cocher, à relier...)	☐
Autoriser le recours aux différents outils utilisés (outils mnémotechniques, calculatrice...)	☐
N'évaluer l'orthographe que si c'est l'objet de l'évaluation	☐
Ne pas pénaliser le soin, l'écriture, la réalisation de figures...	☐
Évaluer les progrès pour encourager les réussites	☐
	☐
	☐
	☐

Lecture, langage oral

Adapter la présentation des textes et des illustrations (séparer textes et images, pas de multi colonnes...)	☐
Adapter le texte à lire : donner à lire des textes où l'espace entre les mots est accru, s'assurer que le graphisme présente un bon contraste visuel par rapport au fond (notamment dans le cas d'un texte photocopié), augmenter éventuellement la taille des interlignes, éviter le mode « justifier »...	☐
Bien espacer les mots écrits ; utiliser des repères visuels colorés par exemple, un point vert en début de ligne et un point rouge en fin de ligne, surligner les lignes avec des couleurs différentes	☐

Utiliser la police et la taille d'écriture qui conviennent le mieux (arial 14 ou 16, tahoma, Open dyslexic...)	☐
Surligner des mots clés /passages importants pour faciliter la lecture	☐
Favoriser une lecture continue à l'aide de repères : inviter à suivre avec le doigt (ou un autre guide) ce qui est lu, à pointer chaque début de ligne, ou à placer un doigt après chaque mot	☐
Proposer un schéma chronologique du récit (amener à indiquer ce qui a été retenu, paragraphe après paragraphe)	☐
Avant même de lire le texte, lire ou faire lire les questions qui seront posées afin de faciliter la prise d'indices	☐
Proposer à l'élève une lecture oralisée (par l'élève, un autre élève, l'enseignant) ou une écoute audio des textes supports de la séance	☐
Accentuer le travail sur la combinatoire, multiplier les jeux proposant un travail de la conscience phonologique	☐
	☐
	☐
	☐

Écriture, production d'écrits

Permettre l'utilisation d'une feuille blanche, sans lignage ni petits carreaux ou au contraire accentuer le caractère foncé du trait	☐
Utiliser des repères de couleurs, par exemple pour situer l'endroit où l'élève doit commencer son travail	☐
Proposer divers outils scripteurs que l'élève choisira en fonction de ses facilités et de l'écrit à produire (stylo, crayon, feutre, ordinateur...)	☐
Choisir le mode d'écriture adapté (cursive, script, majuscule...)	☐
Simplifier les règles en introduisant des indices visuels (pictogrammes, croquis en plus du texte...)	☐
Privilégier l'apprentissage des mots en passant par l'oral (épeler, faire le geste dans l'espace) et pas seulement par la copie	☐
Adapter les quantités d'écrit (dictée à trous, à choix ...)	☐
Diminuer la quantité d'écrit sur chaque feuille, adopter une présentation aérée	☐
Limitier les exigences sur l'emploi de règles précises de production d'écrit, les fixer sur une fiche mémoire	☐
Recourir à la dictée à l'adulte	☐
	☐
	☐
	☐

Pratique d'une langue vivante étrangère

Veiller à ce que la perception de départ soit correcte : prononcer le plus distinctement possible et pas trop vite, écrire clairement au tableau en gros caractères	☐
Travailler la prononciation des sons même exagérément	☐
Utiliser un enseignement multi sensoriel ; entendre, lire, voir (images), écrire	☐
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes	☐
Utiliser des couleurs pour segmenter les mots, les phrases	☐
Expliquer et traduire la grammaire, les tournures de phrases	☐
	☐
	☐
	☐

Mathématiques

Autoriser l'utilisation des tables de multiplication (ou de la calculatrice) pendant les cours et les contrôles	☐
Privilégier la présentation des calculs en ligne	☐

Présenter les calculs en colonnes avec des repères de couleur (ex : colonne des unités en rouge, des dizaines en bleu et des centaines en vert)	☐
Accepter que la réponse ne soit pas rédigée si les calculs sont justes	☐
Ne pas sanctionner l'imprécision des tracés en géométrie	☐
Laisser compter sur les doigts ou à l'aide d'un matériel adapté	☐
Pour dénombrer, utiliser des collections d'objets déplaçables pour que l'élève puisse les organiser (mettre à l'écart les objets déjà dénombrés, éviter le double pointage, ...)	☐
Utiliser la manipulation et la visualisation (objets, pliages, exemples concrets, ...)	☐
Adapter la présentation du tableau à double entrée (couleurs différentes pour les lignes et les colonnes pour faciliter la vision des cheminements, ...)	☐
Autoriser le recours à la schématisation pour la résolution des problèmes	☐
Travailler sur les déductions et les inférences (« qui...qui », « qui est perpendiculaire à... et qui passe, », « si...donc »)	☐
	☐
	☐
	☐

EPS

Accepter des temps de repos plus fréquents	☐
Adapter les critères d'évaluation	☐
Diversifier les situations motrices	☐
Proposer des ateliers	☐
Autoriser des règles différenciées pour certaines activités (dribble à deux mains, reprise de dribble, rebond au volley...)	☐
Différencier nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs	☐
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs	☐
	☐
	☐
	☐